



[Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)



2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°19

Sommaire: Hommage S.Paty, Audience Dasen, Direction, Promos, Cappei, Recours, Formation, Hors de France, AESH, , Stage école inclusive, Mutuelle, ASA, Direction, Stage retraite



Hommage à Samuel Paty - Vendredi 15 Octobre - 19 heures

Place Garibaldi à Nice

Il y a un an, le 16 octobre 2020, Samuel Paty professeur d'histoire-géographie était assassiné aux abords de son collège victime du terrorisme islamiste.

Nous devons commémorer cet événement tragique pour l'école de la République, être à la hauteur à la fois du traumatisme subi et des principes et des valeurs qui ont été attaqués à travers cet acte odieux.

L'école a pour mission de former des individus libres et égaux. Le terrorisme en est son exact contraire. C'est pour cette raison que l'école est et doit rester le premier antidote face à ce fléau parce qu'elle permet de forger l'esprit critique des élèves, futurs citoyens.

Le rôle de Samuel Paty, comme de tout professeur, était d'accompagner chaque élève vers les progrès de la connaissance et de la conscience en confrontant les faits, les opinions, les analyses. C'est dans l'exercice même de cette mission essentielle qu'il a été assassiné.

Aujourd'hui, un an après, qu'est-ce qui a changé pour les collègues ? Pas grand-chose. Alors que les personnels sont en première ligne et tiennent le service public.

Nous continuons à exiger des mesures de protection tout en dénonçant toute instrumentalisation de la laïcité.

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU de Nice vous invitent à rendre hommage à Samuel Paty.

Temps de recueillement silencieux, sans pancarte, sans drapeau, sans étiquette syndicale.

Celles et ceux qui le souhaitent pourront se munir d'une bougie. Nous laisserons brûler ces flammes, synonymes de la connaissance et de l'espoir puis nous avancerons en silence jusqu'à l'arbre de la connaissance devant le lycée Masséna où nous déposerons une gerbe et nous nous disperserons.

« Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un enthousiaste ; celui qui soutient sa folie par le meurtre est un fanatique. », Voltaire

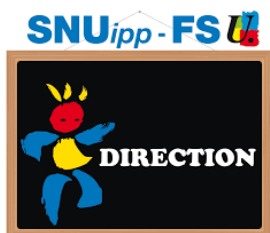


Audience SNUipp-FSU / nouveau Dasen, Mr Le Mercier

Une délégation du SNUipp-FSU (Sylvie Curti, Franck Brock, Denis Olivier et Gilles Jean) a été reçue par le nouveau Dasen des Alpes Maritimes le mercredi 13 octobre, suite à sa prise de poste au 1er octobre 2021.

Cette première audience avait pour objectif pour nous de fixer un cadre général « de travail » dans nos relations futures.

[Lire le compte-rendu ici](#)



Inscriptions sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur.trice et conditions de nomination dans l'emploi de directeur.trice d'école – rentrée scolaire 2022

Candidature à retourner à l'IEN AVANT le 8 NOVEMBRE dernier délai

COPIE au SNUipp-FSU

Commissions d'entretien prévues les mercredis 1er et 8 DECEMBRE 2021.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !

Toutes les infos : [ici](#)



RIS
Liste d'Aptitude
Préparer
l'Entretien
Mercredi
20 octobre
9h - 11h

Préparation à l'entretien direction : guide & réunion-visio mercredi 20 octobre

Afin de mieux préparer l'entretien nécessaire à l'inscription sur la liste d'aptitude, le SNUipp-FSU 06 vous propose :

+ **une réunion de préparation**, en présence de directeurs/trices expérimentées qui pourront répondre à vos multiples interrogations :

Réunion Hybride, participation sur place au siège départemental ou à distance en visio-conférence.

Dans les deux cas, pour participer, s'inscrire par mail à snu06@snuipp.fr en précisant votre modalité de participation

+ **un guide d'aide à la préparation de l'entretien**

Toutes les INFOS : [ICI](#)



Campagne d'avancement à l'ancienneté

Les promotions à l'ancienneté ont été étudiées.

L'incidence financière de ces promotions sera **effective sur la paie de Novembre 2021** à compter de la date effective du changement d'échelon.

Pour les collègues promu.es antérieurement au 01/11/2021 une régularisation financière sera effectuée sur la période allant de la date de promotion à la date de mise en paiement. Pour les collègues promu.es à compter du 01/11/2021, la promotion prendra effet à la date de passage de l'échelon.

Les arrêtés de promotions seront prochainement envoyés aux circonscriptions de rattachement.

Pour rappel, cela **exclut cependant le passage aux échelons 7 et 9** car il faut attendre la Capd du 17 décembre pour étudier les avancements accélérés pour 30% des collègues. L'effet financier ne devrait être visible que sur la paie de Janvier voire plus sûrement de Février 2022.

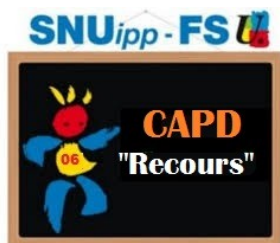


Validation des acquis de l'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (VAEP) dans le Cappei - Session 2021

La circulaire académique est parue.

Annexe 1 / LIVRET 1 à renvoyer avant le 8 novembre 2021.

Les INFOS : [ici](#)



Les collègues ayant fait des recours gracieux auprès du Dasen suite à l'appréciation finale portée par celui-ci ont reçu un avis négatif.

Il faut désormais passer à l'étape suivante et saisir la CAPD qui se tiendra le 17 décembre, afin que les délégués du SNUipp-FSU puissent défendre les dossiers.

[Modèle de recours ici](#)

Copie au SNUipp-FSU



Un grave recul pour la formation des enseignants

Le Ministère a présenté ce 13 octobre 2021 en Comité Technique Ministériel, la dernière pièce de sa réforme des concours et de la formation des enseignant-es et CPE. Elle concerne les modalités de la formation des lauréat-es de concours pendant leur année de fonctionnaire stagiaires. Malgré le vote en contre de toutes les organisations syndicales, le Ministre impose son projet à marche forcée.

Ce texte place à temps plein devant les élèves tou-tes les fonctionnaires-stagiaires issu-es d'un master MEEF. Pour les lauréat-es titulaires d'un autre master, la situation actuelle est maintenue : ils et elles seront placé-es au 1er septembre en alternance, à mi-temps en formation, à mi-temps en responsabilité de classe.

La réforme Blanquer des concours 2022 renoue donc en partie avec les pires aspects de la réforme de 2010, révélant le véritable bénéfice qu'en attend le Ministère : l'économie de milliers de postes.

[Lire la suite](#)



La traditionnelle brochure du SNUipp-FSU Hors de France version 2021-2022 est parue !

Vous y trouverez toutes les informations utiles (mises à jour en septembre 2021) si vous envisagez de partir enseigner Hors de France ou dans les COM.

[télécharger la brochure](#)



Mardi 19 Octobre : JOURNÉE D'ACTION NATIONALE DES AESH OCTOBRE

Parce que les discussions sont au point mort depuis les maigres avancées du mois de juillet, nous devons aujourd'hui gagner de véritables engagements pour les AESH : cela passe par une hausse des salaires, l'abandon des PIAL, une meilleure reconnaissance professionnelle se traduisant par un vrai métier sous statut de la Fonction publique, mais aussi des créations d'emplois à la hauteur des besoins d'accompagnement. La réussite de cette journée permettra de faire pression sur le ministère pour qu'il engage des propositions pour les AESH, l'enjeu est donc important.

RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT DE NICE LE mardi 19 OCTOBRE - 12H00

Les représentants syndicaux seront reçus en audience

[Lire le tract](#)

[L'appel 06](#)

Guide pratique AESH SNUipp-FSU



6ème édition
octobre 2021



Nous l'enverrons très vite aux AESH syndiqué-e-s

Changer de département ?

RIS PERMUTATIONS

Mercredi 10 novembre
à 9h30 en visio



Mouvement interdépartemental bouleversé !

Le **fonctionnement** et le **calendrier** des permutations informatisées vont être bouleversés dès cette année avec l'introduction d'un mouvement national sur des postes à profils, que les DASEN sont actuellement en train de cibler dans les départements.

Lors d'un groupe de travail sur les lignes directrices de gestion ce jeudi 7 octobre, le ministère a avancé sur la mise en place d'un mouvement national pour le premier degré sur des postes à profil.

Dans l'attente d'informations plus complètes, le SNUipp-FSU communique d'ores et déjà le nouveau calendrier prévisionnel qui est largement avancé cette année.

Lire : [ICI](#)

S'inscrire



REUNION spéciale "Permutations" le **MERCREDI 10 NOVEMBRE à 9h30.**

Celle-ci se déroulera à la fois **en présentiel au siège du SNUipp-FSU 06** et/ou **en distanciel via l'application Zoom.**

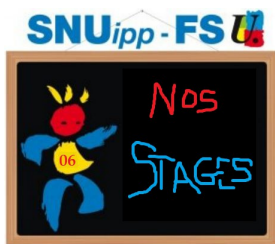
Envoyez un mail snu06@snuipp.fr pour vous inscrire et indiquez nous la modalité choisie.



Autre réunion possible ou possibilité de faire les 2 ! Un webinaire NATIONAL "spécial permutations" prévu le

Mardi 9 novembre à 20H30 – 22h30.

S'INSCRIRE ICI



VENDREDI 03 DÉCEMBRE

STAGE DE FORMATION SYNDICALE : ÉCOLE INCLUSIVE

Lieu : Collège Port Lympia, Nice

Public concerné : enseignant.e.s du 1er et 2nd degré, enseignant.e.s spécialisé.e.s, AESH
Intervenants : Grégoire Cochetel, enseignant formateur sur la prise en charge des élèves besoins éducatifs particuliers à l'INSPE Clermont-Auvergne et Serge Bontoux responsable national du SNUipp-FSU

[Modalités d'inscription ici](#)

Demande à faire auprès de l'IEN avant le 3 novembre.



Prise en charge partielle de la mutuelle

L'Etat va prendre en charge 15 euros brut par mois des cotisations de ses fonctionnaires et agent·es à partir du 1er janvier 2022. Attention, il convient d'attendre la mise en place de procédures par les services de l'Education Nationale pour en bénéficier !

Le [décret n°2021-1164 du 8 septembre 2021](#) prévoit une prise en charge partielle des cotisations payées en matière de complémentaire santé à partir du 1er janvier 2022. Il est prévu que cette prise en charge évoluera : les négociations continuent avec le ministère.

Qui est concerné ?

L'ensemble des fonctionnaires titulaires et stagiaires, les agent·es contractuel·les de droit public ou de droit privé de l'Etat sont concerné·es. Sont exclu·es de cette prise en charge les agents ou agentes en disponibilité (sauf disponibilité pour raison de santé).

Lire la suite

Il est en réalité urgent d'attendre et de ne pas se précipiter pour envoyer l'attestation à la DSDEN car le ministère est en discussion avec la Mgen pour un transfert automatique de cette attestation.

Cela éviterait un alourdissement de la charge de travail de certains personnels administratifs, pas de précipitation donc.



Signez pour une bonne direction !

Une tribune-pétition, soutenue par le SNUipp-FSU, la CGT, Sud et FO, est mise en ligne pour appeler à refuser la proposition de loi Rilhac, pour peser sur le Sénat puis sur le ministère lors des discussions à venir sur ses déclinaisons concrètes.

La proposition de loi « *créant la fonction de directrice ou de directeur d'école* » dite « *loi Rilhac* » a été votée à l'Assemblée nationale en deuxième lecture le mercredi 29 septembre. Elle vise à donner au directeur ou à la directrice « *une délégation de compétences de l'autorité académique* » et « *une autorité fonctionnelle* ». « **Nous, directeurs et directrices, n'en voulons pas.** »

[Lire la suite](#)

[Je signe ici](#)



STAGE RETRAITES SPÉCIAL ENSEIGNANTS

Mardi 16 novembre de 9h30 À 16H30

Avec la participation de Benoit Teste secrétaire général de la FSU

Pour vous inscrire, remplissez le [formulaire en ligne](#)

N'oubliez pas de faire la demande auprès de votre supérieur hiérarchique [avant le 16 Octobre](#)

Toutes les informations sur le [site de la FSU06](#)



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard
06 000 Nice**

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos